

Le CECRL en quelques mots

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

La plupart des diplômes et tests en langues étrangères s'inscrivent dans un cadre de référence européen :
Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.

Le CECRL propose une échelle de 3 grands niveaux :

- niveau A : « utilisateur élémentaire »
- niveau B : « utilisateur indépendant »
- niveau C : « Utilisateur expérimenté »

Chacun de ces niveaux est lui-même divisé en 2 sous-niveaux, A1, A2 ; B1, B2 ; C1, C2 :

C2	« Supérieur avancé »	<p>Excellente maîtrise de la langue étrangère.</p> <p>La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente.</p> <p>Elle s'exprime très couramment, à l'oral comme à l'écrit, de façon différenciée et nuancée, sur des sujets complexes.</p>
C1	« Supérieur »	<p>Bonne maîtrise de la langue étrangère.</p> <p>La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs, exigeants, comportant des contenus implicites.</p> <p>Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique, et sur des sujets complexes.</p>
B2	« Intermédiaire avancé »	<p>Maîtrise générale et spontanée de la langue étrangère.</p> <p>La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte ou d'énoncés complexes.</p> <p>Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée, en donnant des avis argumentés.</p>
B1	« Intermédiaire »	<p>Maîtrise efficace mais limitée de la langue étrangère.</p> <p>La personne comprend un langage clair et standard, s'il s'agit d'un domaine familier.</p> <p>Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt, et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.</p>
A2	« Élémentaire avancé »	<p>Maîtrise élémentaire de la langue étrangère.</p> <p>La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiaux.</p> <p>Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.</p>
A1	« Élémentaire »	<p>Maîtrise de base de la langue étrangère.</p> <p>La personne est capable de comprendre des énoncés dans des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne.</p> <p>Elle peut communiquer de façon simple, si l'interlocuteur parle lentement.</p>